



Annecy Lac Pêche

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire Annecy Lac Pêche 2020 tenue le 20 MARS 2021 En visioconférence.

Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire 2020

MEMBRES DU BUREAU :

Président : M. MAGNANI Yann

Vice Président : M. BOUCHARD Patrick

Secrétaire : M. GASSMANN Jean Luc

Trésorier : M. ZAMBIANCHI Gilbert

Nombre d'adhérents en 2020 : 2425 (personne ayant pris au moins une carte dans l'année à Annecy Lac Pêche).

Yann MAGNANI ouvre l'assemblée générale ordinaire à 14 h30.

Tous les documents, compte rendu d'assemblée générale 2019, rapport d'activités 2020, comptes 2020, budget 2021, vérificateurs aux comptes et planning 2021 étaient disponible à la lecture au bureau et sur le site internet.

Quelques mots en mémoire d'Ingrid qui nous a quitté subitement.

- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2019.

Le compte rendu était disponible à la lecture au bureau d'Annecy Lac Pêche et sur son site internet.

Vote approbation du compte rendu de l'AG 2019

2 abstentions.

Le compte rendu 2019 est approuvé.

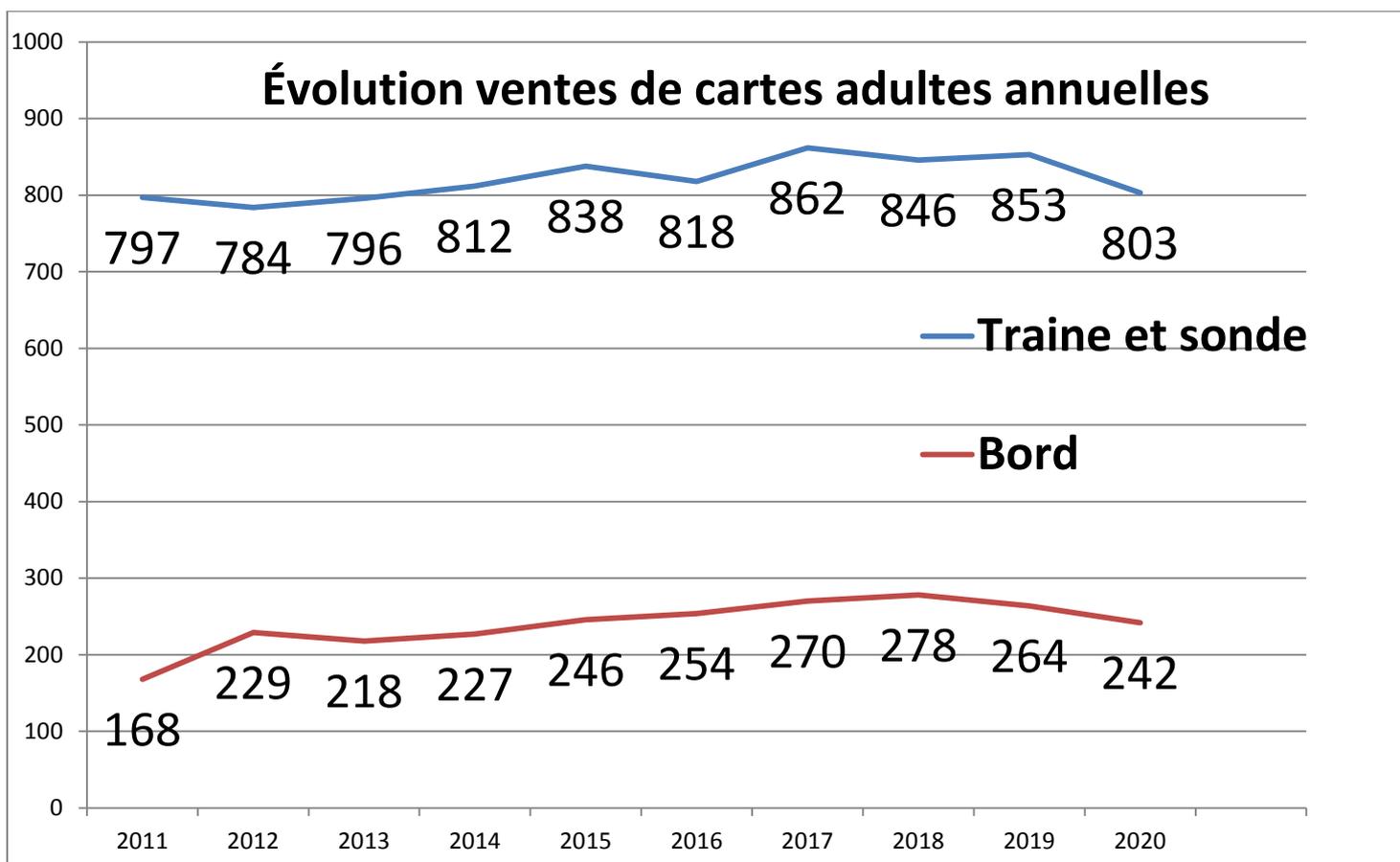
- Rapport d'activités 2020 par Pierre BOUTILLON

L'activité de l'association a naturellement été très perturbée par la situation sanitaire, notamment pour les manifestations. Nous avons prévu un concours féra, un open brochet exclusivement réservé aux pêcheurs pratiquant depuis un bateau à moteur électrique. Une quarantaine d'embarcations étaient inscrites, garantissant un franc succès pour la promotion de la propulsion électrique, mais nous avons dû annuler. Ce n'est certainement que partie remise !

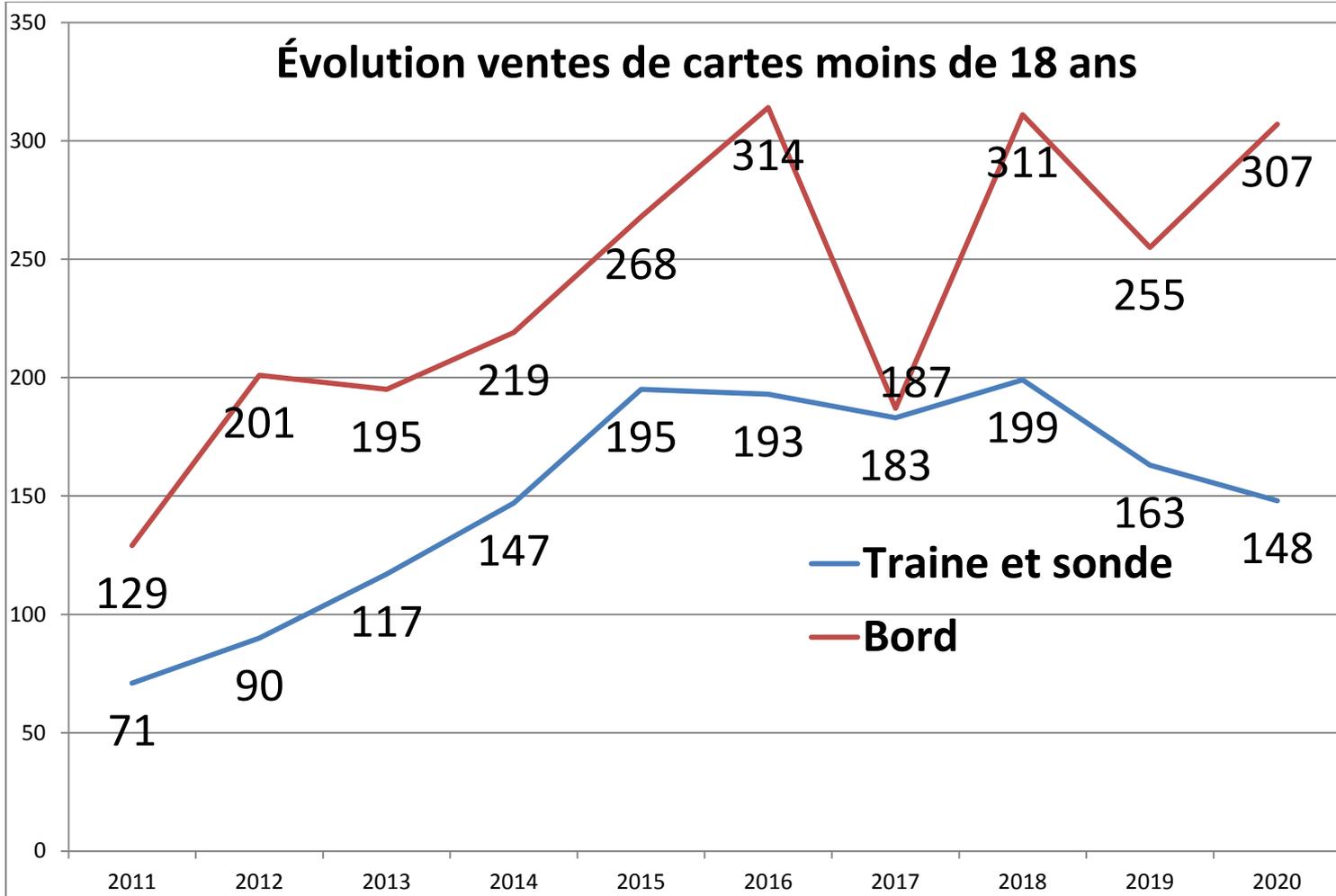
Conseils d'Administration

Deux conseils d'Administration en présentiel ont pu se tenir en début d'année, et un troisième en octobre, dont le but principal était de présenter les postulants à l'élection du nouveau CA. Nous avons loué une grande salle à Sevrier, ce CA s'est déroulé masqués et un plateau repas individuel fut servi en fin de CA (voir photo). L'élection a été repoussée d'un an, mais pour assurer un renouvellement au sein du CA, trois nouveaux membres ont été cooptés. Il s'agit d'Ingrid Fournier Bidoz, de Bernard Genevois et de Jacky Combaz. Bienvenue à eux trois parmi nous.

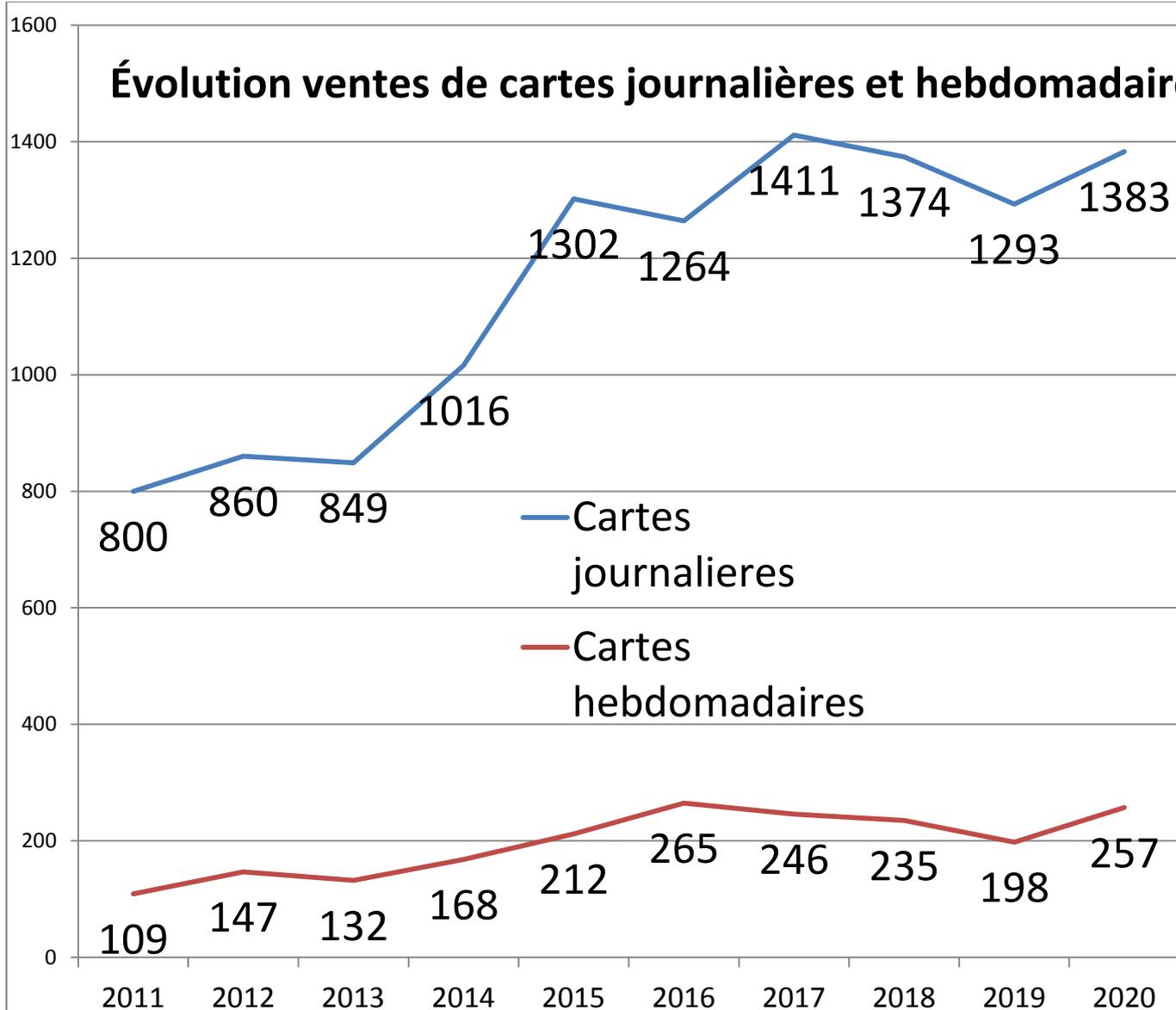
Vente de cartes :

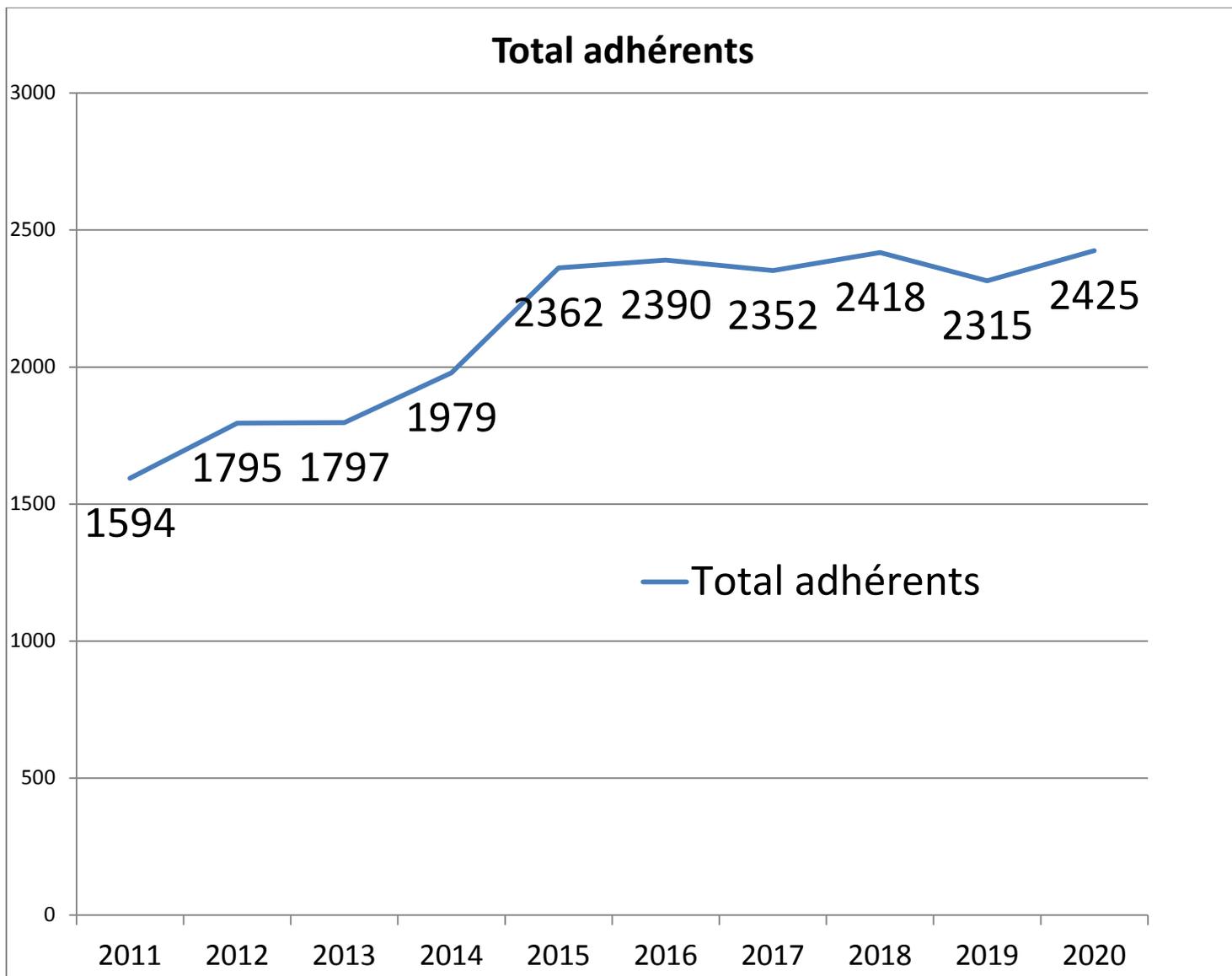


Évolution ventes de cartes moins de 18 ans



Évolution ventes de cartes journalières et hebdomadaires





Remarques sur les ventes de cartes :

Baisse de 60 cartes annuelles adultes. Aucune vente durant le confinement du printemps, et plus tard des pêcheurs habituellement « annuels » ont pris des cartes journalières ou hebdomadaires, d'où leur augmentation. Le nombre d'adhérents est également boosté par ce phénomène. À noter également que le chiffre d'affaires des ventes de cartes n'a baissé que de 1% par rapport à 2019.

Taille de l'omble :

Lors des pêches exceptionnelles d'ombles au filet en novembre 2018 afin de renouveler les géniteurs de la pisciculture, nous avons constaté que pratiquement aucun omble de moins de 30 cm ne se trouvait sur la frayère de Menthon. Cette observation, corroborée par des observations antérieures et par des études sur d'autres lacs, nous ont amenés à constater que les ombles ne se reproduisaient probablement pas en dessous de 30 cm. Avec une taille minimum à 26, nous prenions certainement des poissons ne s'étant même pas reproduits une fois ! Peut-être l'une des explications à la raréfaction de l'espèce. C'est pourquoi nous avons décidé de porter la taille minimum de capture à 30, ce qui a été validé par la commission consultative.

Au cours de la saison 2020, les pêcheurs ont bien sûr relâché les poissons de moins de 30 cm, et ont qualifié d'« OMBLES BOUTILLON » ceux mesurant entre 26 et 30 ! J'ose espérer que cette appellation survivra à la nuit des temps. De nombreux présidents (d'AAPPMA ou autre !) ont quitté leur fonction sans laisser aucune trace à la postérité, et j'aurai ainsi l'immense et rare privilège d'en laisser une !

Ouverture brochet :

Afin de se caler sur les dates d'ouverture nationales, la pêche du brochet à Annecy ouvre le quatrième samedi d'avril, (soit le 24 avril en 2021) au lieu du 8 mai antérieurement.

École de pêche :

L'activité a bien sûr été perturbée par la covid : Malgré tout 7 stages jeunes ont pu être organisés. Afin de respecter les consignes sanitaires, les participants étaient limités à 6 (au lieu de 8), munis de masques. Les échanges de matériel étaient limités, et heureusement aucun problème ne fut à relever. 2 stages adultes se sont déroulés dans les mêmes conditions, un avec 3 participants, l'autre avec 4. Un grand merci aux organisateurs qui ont ainsi continué l'école dans des conditions difficiles.

Remerciements :

J'ai eu, pendant ces huit dernières années, la chance d'animer un Conseil d'Administration dynamique et volontaire, recelant de nombreuses compétences diverses et variées, compétences qui se sont exprimées selon les nécessités du moment et ont permis de faire face à toutes les situations. Sans oublier les bénévoles qui œuvrent quotidiennement pour le bon fonctionnement de l'association, pour les alevinages, l'école de pêche, les ateliers nymphes, les carnets volontaires, les travaux d'entretien et réparation des locaux et du matériel, les sorties jeunes avec les écoles, la revue etc....

A cette soixantaine de pêcheurs, membres du CA et bénévoles, je voudrais dire un grand merci pour leur implication sans failles, et leur rappeler que sans eux j'aurais été un président bien démuné et paralysé, et qu'ALP ne serait qu'une coquille vide de sens et bien tristounette.

Merci également à Carine pour sa conscience professionnelle et ses initiatives, et félicitations pour sa faculté d'adaptation permanente, le travail qu'elle effectue aujourd'hui n'ayant rien à voir avec ce qu'elle faisait il y a huit ans, et peut-être rien à voir avec ce qu'elle fera dans huit ans....

Conclusion :

Compte tenu de l'impact du « Mot du président » dans la dernière revue, j'ai donc comme convenu démissionné de mes fonctions en décembre. Un nouveau président, Yann Magnani, déjà parmi nous depuis 8 ans, a été élu et je lui souhaite « bon vent » pour sa mission, en l'assurant, mais il le sait, que je mettrai à sa disposition mes huit années d'expérience au cas où il le jugerait utile.

Nous avons également enregistré la démission de notre trésorier Bernard Magnin après 30 ans de bons et loyaux services au sein d'ALP. Tous les membres d'ALP le remercient pour sa longévité (un record probablement) et la conscience professionnelle ainsi que le dévouement marqué à l'association durant

Statistiques de capture 2020 :

730 carnets saisis, 18 986 sorties

Truite lacustre : 319 kg

Féra : 7 784 kg

Ombre chevalier : 928 kg

Brochet : 825 kg

Perche : 415 kg

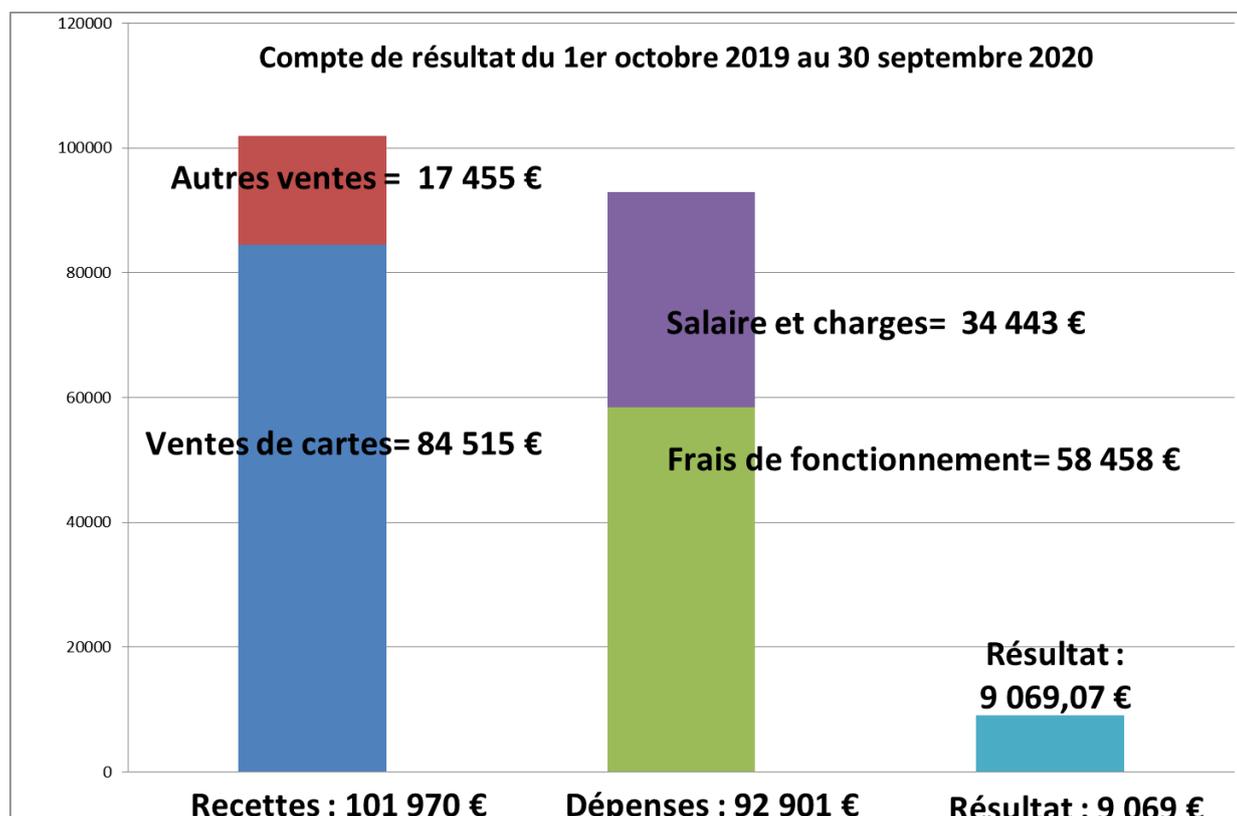
toutes ces années de gestion financière. Gilbert Zambianchi, également membre du CA depuis 8 ans, a été élu en décembre pour prendre sa succession.

Vote du rapport d'activités 2020 :

0 contre, 2 abstentions

Le rapport d'activités est approuvé.

- Présentation des comptes 2020 par Gilbert ZAMBIANCHI :



Le détail des comptes est disponible au bureau d'ALP.
Nous avons donc un **bénéfice de 9 069 €** pour l'année 2020.

Rapport des vérificateurs aux comptes :

Bonjour à toutes et à tous,
Franck et moi-même avons réalisé la vérification des comptes de l'ALP pour l'exercice 2020.
Nous n'avons pas constaté d'anomalie.
Merci à Carine pour son accueil.

Nous avons pris beaucoup de plaisir à aider notre association mais nous laissons notre place.
On souhaite une bonne route à la nouvelle équipe.

Bonne réunion à tous,
Camille TRUFFON et Franck BONDIN

Vote pour l'approbation des comptes 2020 :

0 contre, 2 abstentions

Le bilan comptable 2020 est approuvé.

- Planning d'activités prévisionnel 2021 par Yann MAGNANI

Elu, lors de notre Conseil d'administration du 01 décembre 2020, pour assurer la fonction de Président jusqu'à la fin du mandat en cours (en principe fin 2021), agréé par le Préfet à dater du 01 janvier de cette année, je voudrais tout d'abord remercier Pierre, avec insistance et en notre nom à tous, pour ces huit années de Présidence. Il a consacré son temps, son énergie, ses compétences au service de notre association et chacun sait que nous lui devons beaucoup, pas seulement un « manque à pêcher » temporaire des ombles « BOUTILLON ».....

Je voudrais m'associer également à ses remerciements à l'égard de notre trésorier « historique », Bernard MAGNIN, lui aussi a beaucoup fait, nos finances sont très saines. Je ne doute pas que son successeur Gilbert ZAMBIANCHI, saura faire de même.

A l'occasion de ce petit « changement », nous avons souhaité, avec le Conseil d'administration, faire le point sur ce « passé » méritant pour éclairer notre avenir et servir au mieux notre association (vous).

En terme d'objectifs tout d'abord ; nous en avons distingué sept :

1. Veiller au maintien du lac en bon état de conservation.
2. Maintenir les populations piscicoles au plus haut niveau possible en ayant recours le moins possible à des pratiques artificielles.
3. Promouvoir des pratiques de pêche respectueuses du lac et des poissons.
4. Faciliter l'accès à la pratique de la pêche et l'arrivée de nouveaux pêcheurs.
5. Concourir à l'information, à la formation, à la cohésion et à la participation associative des pêcheurs.
6. Entretenir des bonnes relations avec nos partenaires institutionnels et associatifs, participer à la vie locale.
7. Assurer le bon fonctionnement de l'association.

La définition et/ou la mise en œuvre des actions nécessaires à l'atteinte de ces objectifs sont aujourd'hui compliquées par les circonstances sanitaires : le conseil d'administration ne peut se tenir qu'en visioconférence, les courriels remplacent les discussions autour d'un verre de blanc....etc ; ce qui ne facilite pas les échanges cordiaux et constructifs !

En complément de la réunion plénière mensuelle « à distance » du CA, nous nous sommes donc organisés pour travailler davantage en « petit groupe ».

Le bureau, composé de Patrick BOUCHARD (Vice-Président), Jean-Luc GASSMANN (Secrétaire), Gilbert ZAMBIANCHI (Trésorier), Roland DECARRE, Romain LOSTE et moi-même, fait face aux « affaires courantes et aux urgences ».

Et en matière d'urgence, nous avons été servis dès fin 2020 et en ce début d'année ! Nous avons constaté que les travaux de « la boucle d'eau énergétique » des Marquisats, destinée à chauffer et à rafraîchir, notamment, les immeubles construits à l'emplacement de l'ancien hôpital, ne se déroulaient pas à l'endroit prévu initialement (soumis à l'enquête publique). Leur déplacement, plus de cent mètres en aval, ainsi que leurs modalités de réalisation (barge tractée par le godet d'une pelle mécanique, large tranchée...) ont entraîné la destruction d'une bonne partie des herbiers présents. En étroite collaboration avec notre Fédération départementale, nous avons fait dresser un constat d'huissier et alerté les services de l'Etat qui ont bloqué les travaux et conditionnent aujourd'hui leur reprise à la mise en œuvre de mesures de réduction d'impact et de compensation. Le mal est fait, mais c'est mieux que rien...Espérons surtout que cette triste « expérience » servira de mauvais exemple à ne pas reproduire au lac d'Annecy.

Nous avons par ailleurs constitué cinq commissions, chargées chacune de poursuivre une partie des actions identifiées à ce jour pour atteindre nos objectifs (auxquels renvoient les chiffres entre parenthèses) ; quelques exemples de déclinaisons prévues en 2021 sont indiquées en encadrés :

Commission « protection du lac et gestion piscicole » (responsable provisoire : Yann MAGNANI amy.magnani@orange.fr / membres : André CHAMPRENAUT, Jacky COMBAZ, Paul DARSY, Ingrid FOURNIER-BIDOZ, Jean-Luc GASSMANN et Bernard GENEVOIS)

- Inciter à la réduction des rejets polluants (1)

Contribuer à la mise à jour de l'inventaire des ports.

- Veiller à la préservation des formations de plantes aquatiques (1)

Concourir à la réalisation d'une cartographie des herbiers sur l'ensemble du lac

- Contribuer à la lutte contre les espèces invasives (1)

Agir pour le respect de l'arrêté préfectoral imposant la désinfection des ballasts des bateaux avant leur mise à l'eau.

- Favoriser la reproduction naturelle de l'omble chevalier (2)
- Renforcer la population d'omble (2)

Installer un système de refroidissement de l'eau à la pisciculture pour pallier au réchauffement de l'eau du lac, source d'importantes pertes sur les œufs.

*Evaluer l'apport des alevinages dans la pêche. **Pour ce faire, il faut collecter au moins 300 têtes d'ombles chaque année à partir de cette saison et pendant au moins cinq ans. NOUS COMPTONS SUR LA PARTICIPATION DU PLUS GRAND NOMBRE : CONTACTEZ CARINE POUR SAVOIR COMMENT FAIRE annecylacpeche@orange.fr ou 04 50 51 20 72***

- Favoriser la reproduction naturelle des corégones (2)

Mettre en place un suivi de la période de reproduction.

Cartographier les linéaires de berges utilisés pour la reproduction.

- Contribuer au suivi piscicole (2)

Poursuivre l'animation du réseau de « carnets volontaires » et favoriser le développement et l'amélioration de l'outil de suivi en ligne « fishola ».

- Identifier les facteurs limitant la population de truite et les possibilités d'actions (2)

Réaliser une synthèse bibliographique et définir un protocole d'étude.

- Participer à la surveillance de la pêche (2/3)

Organiser notre nouvelle équipe « garderie » (Jordan BALOUZA, Carine GRISOLET, Alain LAINE et Gilles POMMIER).

Commission « formation et pratique de la pêche » (responsable : Patrick BOUCHARD

patrick.bouchardO@orange.fr / membres : Paul DARSY, Patrick DEKETELAERE, Jean-Philippe DUFRESNE, Jean-Paul DURAND, Alain LAINE, Christophe LAUGIER et Guy LAMOUILLE)

- Former les pêcheurs débutants aux techniques de pêche / école de pêche (3/4)

Assurer neuf stages « jeunes » et deux stages « adultes ».

- Initier les pêcheurs au montage de lignes (4/5)

Proposer quatre sessions d'initiation au montage de nymphes/plombiers

- Parrainer les nouveaux pêcheurs (4/5)
- Encourager le « cobaturage » et la transition énergétique (1/3/4)
- Faciliter la pêche du bord (4)

Poursuivre l'action juridique pour faire respecter la servitude de marchepied sur la presqu'île d'Angon.

Veiller à l'aménagement d'un emplacement « handi-pêche » aux Marquisats.

- Veiller au respect des pêcheurs (6)

Commission « animations » (responsable : Romain LOSTE rloste74@gmail.com / membres : Pierre BOUTILLON et Quentin TISSOT)

- Organiser des animations en faveur de la protection du lac et des pêcheurs du lac d'Annecy (1/3/5)
- Organiser des manifestations « pêche » ouvertes à tous (1/3/4/5/6)
- Organiser des rencontres « inter-lacs » (6)
- Participer aux animations locales (6)

A ce stade, compte-tenu du contexte sanitaire, aucune animation de groupe ne peut être envisagée en 2021.

Commission « information-communication » (responsable Roland DECARRE roland.decarre@hotmail.fr / membres : Pierre BOUTILLON, Ingrid FOURNIER-BIDOZ, Jean-Luc GASSMANN, Romain LOSTE et Quentin TISSOT)

- Editer le bulletin annuel (1/5)

Retravailler le sommaire du bulletin.

- Améliorer et tenir à jour le site Internet (1/5)

Mettre à jour les contenus thématiques du site.

- Communiquer sur les réseaux sociaux (1/5)
- Faire paraître des articles de presse et participer à des reportages télévisés (1/5)
- Diffuser des supports de message (1/5)

Commission « fonctionnement associatif » (responsable Yann MAGNANI / membres : Patrick BOUCHARD, Pierre BOUTILLON, Cédric DECARRE, Jean-Philippe DUFRESNE, Jean-Luc GASSMANN, Bernard GENEVOIS, Guy LAMOUILLE et Romain LOSTE)

- Gérer le personnel salarié (7)

Parfaire la formation de Carine pour identifier l'âge (lecture d'écailles) et l'origine des poissons (marques sur les sujets issus des alevinages).

- Représenter l'association (tous)

Participer à la commission consultative halieutique auprès du Préfet.

Participer à la commission « Lac et prospective » SILA/Etat.

Participer au Conseil d'administration de notre Fédération départementale.

- Organiser les réunions internes (7)

Développer les outils de visioconférence

- Archiver les documents (7)
- Assurer l'association (7)
- Tenir les comptes (7)

Revoir l'exercice budgétaire pour se caler sur l'année civile et les modalités de comptabilité dans un souci de simplification et de meilleures possibilités « analytiques ».

- Délivrer les cartes de pêche (7)
- Adapter le règlement intérieur (7)
- Entretien et améliorer le patrimoine immobilier (7)

Réaliser un diagnostic du bâtiment de la Puya et un état des travaux d'entretien à prévoir.

- Entretien et améliorer le patrimoine mobilier (7)
- Connaître les pêcheurs (7)

Renforcer les possibilités de contact par courriel (fichier pêcheurs).

Comme chacun peut le constater au travers de cet exercice de clarification, faire d'ALP une association qui réponde aux intérêts et aux attentes de tous suppose du travail, beaucoup de travail...

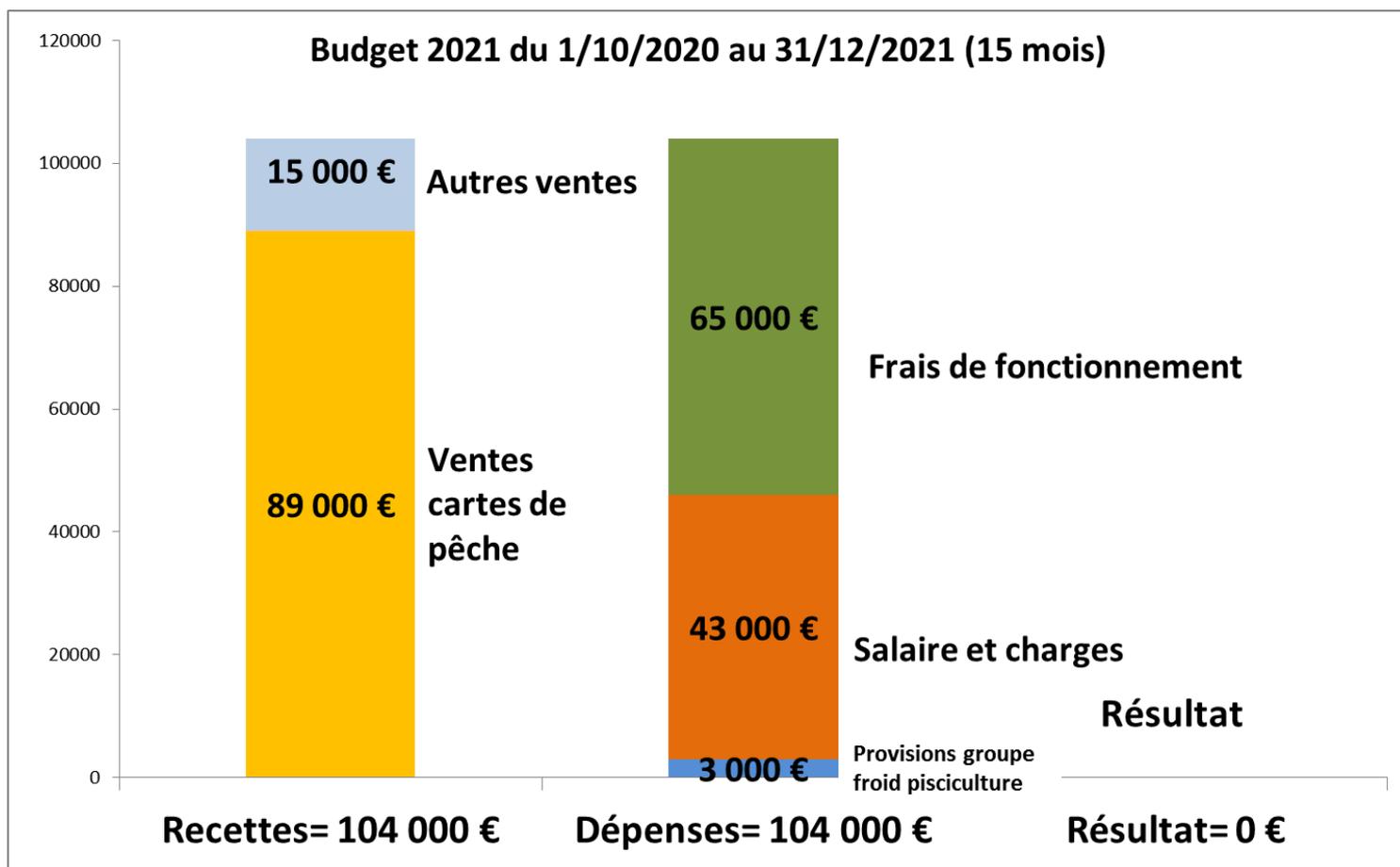
Nous pouvons compter sur le dévouement et les compétences de notre chargée de mission salariée Carine, chacun l'apprécie, mais les appuis bénévoles sont indispensables.

Si parmi vous certains souhaitent apporter leurs compétences et un peu de temps pour concourir à la réalisation de certaines actions qui les intéressent particulièrement, la porte des commissions vous est ouverte ; point n'est besoin d'être élu. Faites-vous connaître auprès de leurs responsables.

Je terminerai par une action, hors commissions mais obligatoire pour tous : **PRENDRE DU PLAISIR A LA PECHE**. Il n'y a aucun quota !!!

PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS.

- **Le budget prévisionnel 2021 par Gilbert ZAMBIANCHI :**



Les comptes 2021 seront sur 15 mois pour se caler, dans les années futures, à l'année civile. Les 3 mois supplémentaires seront sans entrée de recette car pas de vente de carte à cette période. C'est pourquoi le résultat risque d'être nul.

Approbation budget prévisionnel 2021:

1 contre, 2 abstentions.

Le budget prévisionnel 2021 est approuvé.

- Vote des vérificateurs aux comptes 2021 :

La commission de contrôle doit être renouvelée pour 2021. Elle est composée d'au moins deux vérificateurs aux comptes élus par l'assemblée générale en son sein pour la durée de l'exercice et pris en dehors du conseil d'administration.

Son rôle :

Après examen des comptes, pièces, livres comptables en présence du trésorier et, éventuellement, du personnel salarié chargés des écritures comptables, la commission de contrôle établit un rapport dans lequel elle se prononce sur le quitus à donner au trésorier sur l'exercice civil écoulé.

Les candidats 2021 aux vérificateurs aux comptes sont les suivant :

- Jean-Christophe MARTIN
- Jean Paul CIQUIER

Vote des candidats des vérificateurs aux comptes 2021 :

0 contre, 2 abstentions

Les candidats ont été approuvés.

Intervention de Mme MUGNIER, maire adjoint d'Annecy.

Elle se présente et précise son intérêt à Annecy lac pêche et aux suivis de ses actions.

Yann MAGNANI clôt l'assemblée générale à 15 h 00.